

**Actualisation de la grille tarifaire des formations et des certifications
en langue pour l'année universitaire 2025-26, applicable à compter
du 12/03/2025.**

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

*Vu le Code de l'éducation, et notamment l'article L 712-6-1,
Vu les statuts de l'Université Bretagne Sud ;
Vu les statuts du Centre de Langues adopté par le Conseil d'administration du
14/12/2021
Vu les délibérations du Conseil d'administration de l'UBS du 14/03/2023 et du
12/12/2023 sur la grille tarifaire des formations et certifications du centre de langues
Vu les délibérations du Conseil d'administration de l'UBS du 23/05/2023 sur l'ouverture
du DU Passerelle et du DU Études Françaises
Vu la délibération n°30-2024 du Conseil d'administration du 12/03/2024 sur
l'actualisation de la grille tarifaire pour 2024/25,
Vu la délibération n° 132-2024 du Conseil d'administration du 17/12/2024 sur la politique
générale de soutien des langues à l'UBS pour l'année civile 2025.*

La grille tarifaire du Centre de langues pour l'année universitaire 2025-26 est actualisée :

Partie Certifications

Les tarifs des certifications n'avaient pas été revus depuis plusieurs années. Ils sont revus à la hausse afin de prendre en compte l'inflation, les augmentations facturées par les organismes et le marché.

En lien avec le projet Émerge, afin d'accompagner la montée en compétences des personnels en langues, les tarifs pour les personnels volontaires pour passer une certification sont alignés sur ceux des étudiants.

Partie Formation

Les tarifs proposés jusqu'ici étaient supérieurs à ceux proposés dans les autres universités ce qui constitue un frein pour l'attractivité et le développement des formations du centre de langues.



Aussi, afin de permettre une augmentation de la volumétrie des stagiaires formés, et de s'aligner avec les prix du marché, un tarif différencié suivant que le stagiaire bénéficie ou non d'un financement est proposé pour le DU Études françaises et pour les cours intensifs d'été. Par ailleurs, le tarif du DU Passerelle, pris en charge par des organismes financeurs, est aligné sur celui du DU Études Françaises.

Certification Le Robert.

Le tarif de cette certification faisait l'objet d'un vote séparé de la CFVu et rejoint donc cette grille tarifaire.

Cette certification est proposée aux élèves de l'ENSIBS. Le tarif n'a pas évolué.

Le détail des modifications apportées figure dans les documents joints.

Après en avoir délibéré,

Approuve à l'unanimité l'actualisation de la grille tarifaire des formations et des certifications en langue pour l'année universitaire 2025-26, applicable à compter du 12/03/2025.

Membres en exercice : 32
Membres présents : 19
Membres représentés : 9

Suffrages exprimés : 28
Pour : 28
Contre : 0

Abstentions : 0

Visa de la Présidente, Virginie DUPONT

Documents en annexe :

- 4.7_annexe1_Grille tarifaire des formations et certifications en langues 2025-2026 V3_modifs apparentes
- 4.7_annexe2_Grille tarifaire des formations et certifications en langues 2025-2026 V3_modifs intégrées

